



Explication de texte : le vol du portrait, *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette (1678)

Il y avait longtemps que Monsieur de Nemours souhaitait d'avoir le portrait de Madame de Clèves. Lorsqu'il vit celui qui était à Monsieur de Clèves, il ne put résister à l'envie de le dérober à un mari qu'il croyait tendrement aimé ; et il pensa que, parmi tant de personnes qui étaient dans ce même lieu, il ne serait pas soupçonné plutôt qu'un autre.

5

Madame la dauphine était assise sur le lit, et parlait bas à madame de Clèves, qui était debout devant elle. Madame de Clèves aperçut, par un des rideaux qui n'était qu'à demi fermé, Monsieur de Nemours, le dos contre la table, qui était au pied du lit, et elle vit que, sans tourner la tête, il prenait adroitement quelque chose sur cette table. Elle n'eut pas de peine à deviner que c'était son portrait, et elle en fut si troublée, que Madame la dauphine remarqua qu'elle ne l'écoutait pas, et lui demanda tout haut ce qu'elle regardait. M. de Nemours se tourna à ces paroles ; il rencontra les yeux de madame de Clèves qui étaient encore attachés sur lui, et il pensa qu'il n'était pas impossible qu'elle eût vu ce qu'il venait de faire.

10

Madame de Clèves n'était pas peu embarrassée. La raison voulait qu'elle demandât son portrait ; mais en le demandant publiquement, c'était apprendre à tout le monde les sentiments que ce prince avait pour elle, et en le lui demandant en particulier, c'était quasi l'engager à lui parler de sa passion. Enfin elle jugea qu'il valait mieux le lui laisser, et elle fut bien aise de lui accorder une faveur qu'elle lui pouvait faire, sans qu'il sût même qu'elle la lui faisait. Monsieur de Nemours, qui remarquait son embarras, et qui en devinait quasi la cause s'approcha d'elle, et lui dit tout bas :

15

20

- Si vous avez vu ce que j'ai osé faire, ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez, je n'ose vous en demander davantage. Et il se retira après ces paroles, et n'attendit point sa réponse.

25

Madame la dauphine sortit pour s'aller promener, suivie de toutes les dames, et monsieur de Nemours alla se renfermer chez lui, ne pouvant soutenir en public la joie d'avoir un portrait de madame de Clèves. Il sentait tout ce que la passion peut faire sentir de plus agréable ; il aimait la plus aimable personne de la cour, il s'en faisait aimer malgré elle, et il voyait dans toutes ses actions cette sorte de trouble et d'embarras que cause l'amour dans l'innocence de la première jeunesse.

30

Le soir, on chercha ce portrait avec beaucoup de soin ; comme on trouvait la boîte où il devait être, l'on ne soupçonna point qu'il eût été dérobé, et l'on crut qu'il était tombé par hasard. Monsieur de Clèves était affligé de cette perte, et, après qu'on eut encore cherché inutilement, il dit à sa femme, mais d'une manière qui faisait voir qu'il ne le pensait pas, qu'elle avait sans doute quelque amant caché, à qui elle avait donné ce portrait, ou qui l'avait dérobé, et qu'un autre qu'un amant ne se serait pas contenté de la peinture sans la boîte.

35



Explication de texte : le vol du portrait, *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette (1678)

Il y avait longtemps que Monsieur de Nemours souhaitait d'avoir le portrait de Madame de Clèves. Lorsqu'il vit celui qui était à Monsieur de Clèves, il ne put résister à l'envie de le dérober à un mari qu'il croyait tendrement aimé ; et il pensa que, parmi tant de personnes qui étaient dans ce même lieu, il ne serait pas soupçonné plutôt qu'un autre.

Madame la dauphine était assise sur le lit, et parlait bas à madame de Clèves, qui était debout devant elle. Madame de Clèves aperçut, par un des rideaux qui n'était qu'à demi fermé, Monsieur de Nemours, le dos contre la table, qui était au pied du lit, et elle vit que, sans tourner la tête, il prenait adroitement quelque chose sur cette table. Elle n'eut pas de peine à deviner que c'était son portrait, et elle en fut si troublée, que Madame la dauphine remarqua qu'elle ne l'écoutait pas, et lui demanda tout haut ce qu'elle regardait. M. de Nemours se tourna à ces paroles ; il rencontra les yeux de madame de Clèves qui étaient encore attachés sur lui, et il pensa qu'il n'était pas impossible qu'elle eût vu ce qu'il venait de faire.

Madame de Clèves n'était pas peu embarrassée. La raison voulait qu'elle demandât son portrait ; mais en le demandant publiquement, c'était apprendre à tout le monde les sentiments que ce prince avait pour elle, et en le lui demandant en particulier, c'était quasi l'engager à lui parler de sa passion. Enfin elle jugea qu'il valait mieux le lui laisser, et elle fut bien aise de lui accorder une faveur qu'elle lui pouvait faire, sans qu'il sût même qu'elle la lui faisait. Monsieur de Nemours, qui remarquait son embarras, et qui en devinait quasi la cause s'approcha d'elle, et lui dit tout bas :

- Si vous avez vu ce que j'ai osé faire, ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez, je n'ose vous en demander davantage. Et il se retira après ces paroles, et n'attendit point sa réponse.

Madame la dauphine sortit pour s'aller promener, suivie de toutes les dames, et monsieur de Nemours alla se renfermer chez lui, ne pouvant soutenir en public la joie d'avoir un portrait de madame de Clèves. Il sentait tout ce que la passion peut faire sentir de plus agréable ; il aimait la plus aimable personne de la cour, il s'en faisait aimer malgré elle, et il voyait dans toutes ses actions cette sorte de trouble et d'embarras que cause l'amour dans l'innocence de la première jeunesse.

Le soir, on chercha ce portrait avec beaucoup de soin ; comme on trouvait la boîte où il devait être, l'on ne soupçonna point qu'il eût été dérobé, et l'on crut qu'il était tombé par hasard. Monsieur de Clèves était affligé de cette perte, et, après qu'on eut encore cherché inutilement, il dit à sa femme, mais d'une manière qui faisait voir qu'il ne le pensait pas, qu'elle avait sans doute quelque amant caché, à qui elle avait donné ce portrait, ou qui l'avait dérobé, et qu'un autre qu'un amant ne se serait pas contenté de la peinture sans la boîte.

Explication linéaire



Introduction (présentation du contexte, situation de l'extrait) : *La Princesse de Clèves* est un des premiers romans « modernes », paru à une époque où le genre romanesque était encore décrié pour son manque de vraisemblance et de sens moral. Pour contrer ces critiques et donner ses lettres de noblesses au roman, Madame de La Fayette met l'accent sur le réalisme psychologique et donne une portée morale à l'histoire d'amour tragique entre Mme de Clèves et M. de Nemours. Dans cet extrait, Mme de Clèves se trouve chez la reine dauphine avec les personnages les plus brillants de la cour pour une séance de portraits.

Lecture

Progression d'ensemble : l'extrait se compose de quatre paragraphes permettant :

- de connaître les intentions de M. de Nemours,
- de voir la scène du vol à travers les yeux de Mme de Clèves,
- de pénétrer son esprit pour connaître son dilemme intérieur
- et d'entendre les paroles de M. de Nemours, qui scellent leur complicité dans le secret.

Problématique :

En quoi cette **scène romanesque** est-elle l'occasion de nous livrer une **analyse subtile de l'âme humaine** ?

Annonce de plan linéaire

1. Nous découvrirons comment se manifeste **la convoitise d'un homme sous l'emprise de la passion** ;
2. **puis** comment se déroule cette scène dramatique ;
3. pour **enfin** examiner portée morale de l'extrait dans la dénonciation des passions.

Développement

1 – La convoitise d'un homme sous l'emprise de la passion (1^{er} paragraphe)

Le Duc de Nemours est présenté dans le roman comme un « un chef-d'œuvre de la nature » réunissant toutes les qualités de l'homme de cour : physique attirant, valeur militaire, charme et esprit. Cet extrait nous en donne cependant une image plus sombre : celle d'un homme dominé par ses passions et non par la raison.

A) Une convoitise blâmable

Mme de La Fayette insiste sur la préméditation du crime. Le point de vue est interne : nous accédons aux pensées de M. de Nemours pour mieux nous rendre compte de ses intentions.

« Il y avait **longtemps** que M. de Nemours **souhaitait** d'avoir le **portrait** de Mme de Clèves. »

Longtemps : - Le duc n'a croisé la route de la princesse que **depuis quelques mois** tout au plus.

- En fait ce **longtemps** marque surtout **la force incoercible de ce désir**, qui est soulignée par le présentatif « il y avait » accompagné de l'adverbe « longtemps ». Mme de La Fayette suggère que la durée n'est pas vécue de la même manière par un amoureux obnubilé par l'objet de sa passion.

Portrait : M. de Nemours envisage une action risquée et dangereuse avec audace : c'est un héros chevaleresque qui brave les obstacles pour mériter l'amour d'une femme idéalisée. Notons que le portrait est aussi le symbole de **l'amour-propre** dans un monde d'apparence et de faux-semblants (comme des miroirs). Ici c'est aussi le substitut de la Princesse elle-même (le vol peut être vécu comme un rapt : M. de Nemours témoigne aussi ici de la « libido dominandi » : son désir de possession).

B) Des motifs contestables

Le duc reste clairvoyant et connaît parfaitement les risques qu'il prend comme les conséquences de son acte. Il n'y a rien d'irréfléchi dans son geste. Dans ce passage, on insiste sur ses motifs.

« Lorsqu'il vit celui qui était à M. de Clèves, il ne put **résister à l'envie de le dérober à son mari qu'il croyait tendrement aimé** ; et il **pensa** que, parmi tant de personnes qui étaient dans ce même lieu, il ne serait pas **soupçonné** plutôt qu'un autre. »

Résister à l'envie de le dérober : lexique de la tentation et du péché dû à la passion (qui est un mouvement de l'âme) : le prince semble bien faible face à la tentation, dans cet extrait.

à son mari : le GN complément d'objet second rappelle le commandement de la Bible : « tu ne convoiteras pas la femme de ton voisin ». En effet, voler le portrait est une manière symbolique de voler la femme.

qu'il croyait tendrement aimé : la proposition subordonnée relative donne la raison de ce larcin irrésistible.

- Dérober celui du prince de Clèves, c'est prendre sa revanche sur un « mari qu'il **croyait tendrement aimé** » proposition relative avec modalisateur + adverbe => c'est donc le signe d'une **jalousie** intime.
- Il se croit **insoupçonné** => ce qui compte, dans le monde de la cour, c'est de préserver les apparences : c'est un monde de l'apparence et de la dissimulation.

croyait, pensa : les verbes exprimant la pensée montrent bien l'emploi de la focalisation interne qui permet au lecteur d'entrer dans l'esprit de M. de Nemours et d'en connaître les pensées.

⇒ **Le duc ne ressort pas grandi de cette scène : il présente ici un visage plus sombre au lecteur, celui d'un amant soumis aux passions.**

2 – Une scène dramatique : le vol du portrait (2^e paragraphe)

Le deuxième mouvement est consacré au récit du vol du portrait, qui est présenté comme une scène dramatique, mise en scène comme au théâtre et suscitant des émotions chez le lecteur. Le choix du point de vue, celui de la princesse, permet d'accroître la tension dramatique car le lecteur a l'impression d'être témoin d'un geste risqué.

A) La mise en place des personnages en vue de l'action

Comme si nous assistions à une scène, au théâtre, la narratrice insiste sur la mise en espace de l'action.

« Mme la dauphine **était assise sur le lit** et parlait bas à Mme de Clèves, qui était **debout devant elle**. Mme de Clèves **aperçut par un des rideaux, qui n'était qu'à demi fermé**, M. De Nemours, **le dos contre la table**, qui était **au pied du lit**, et elle **vit** que, **sans tourner la tête, il prenait adroitement** quelque chose sur cette table. »

assise sur le lit / debout devant elle, le dos contre la table, qui était au pied du lit = mise en place des personnages comme dans une mise en scène (comme dans une reconstitution de scène de crime !) avec GN complément circonstanciel de lieu.

parlait bas : ce verbe d'action à l'imparfait (action de second plan) ressemble à une didascalie de scène dramatique.

aperçut, vit : L'isotopie (redondance d'éléments permettant de comprendre un texte chez Greimas) du regard : la princesse est une spectatrice vigilante et fascinée (est distraite dans sa conversation) : elle surveille le duc, ce qui témoigne de son intérêt. Le lexique de la vue fait aussi référence au **théâtre** où l'on voit des **spectacles** (étymologiquement, ces mots sont liés à la vue).

par un des rideaux ... à demi-fermé : le décor est campé : la référence au rideau fait penser à un théâtre ; la proposition relative « qui n'était qu'à-demi fermé » souligne l'impression de la princesse d'épier sans être vue.

il prenait quelque chose : le vol du portrait est subtilement raconté pour maintenir une forme de suspense (verbe générique + pronom indéfini).

sans tourner la tête, adroitement : Groupe verbal + adverbe => M. de Nemours est résolu et ne révèle pas d'émotion : il se comporte comme un voleur à l'étalage professionnel et discret.

B) Une reconnaissance implicite des amants

Les deux amants se reconnaissent dans un subtil jeu de regards.

« Elle **n'eut pas de peine à deviner** que c'était son portrait, elle en fut **si troublée que Mme la dauphine remarqua** qu'elle ne **écoutait pas et lui demanda tout haut** ce qu'elle regardait. Monsieur de Nemours **se tourna** à ces paroles ; il **rencontra les yeux** de madame de Clèves, qui étaient encore **attachés sur lui, et il pensa qu'il n'était pas impossible qu'elle eût vu ce qu'il venait de faire.** »

n'eut pas de peine à deviner : la tournure négative (négation totale) joue le rôle d'une litote : la princesse est lucide et perspicace car son amour secret lui permet de déceler tous les signes d'intérêts du duc, par intuition.

elle fut si troublée que : l'adverbe intensif « si » suivi de la conjonction de subordination « que » souligne l'émotion de Mme de Clèves face à ce spectacle : elle constate la passion du duc à son égard mais reprend aussi conscience de l'ardeur des sentiments qu'elle croyait avoir apaisée lors de son séjour à Coulommiers. Ce constat la « trouble » profondément.

si... que... ne l'écouterait pas : « si...que... » introduit une proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel de conséquence : le regard concentré de Mme de Clèves sur le duc lui fait oublier tout ce qui se passe autour d'elle. Cela témoigne de la puissance de l'attraction passionnée qu'elle lui porte malgré elle.

Mme la dauphine remarqua et lui demanda tout haut : le verbe de pensée « remarqua » montre que nous avons maintenant accès aux pensées de la reine dauphine. Par son reproche, la dauphine brise le charme de la scène, souligne le risque pris par les amants et met en éveil tout l'entourage. L'intérêt secret de la princesse pour M. de Nemours apparaît au grand jour. La princesse livre ainsi le secret de son cœur à la connaissance des personnes présentes, dont M. de Nemours.

M. de Nemours se tourna : Les paroles de la dauphine attirent l'attention de M. de Nemours : ce geste accompagne un changement de point de vue : c'est maintenant celui de Nemours que nous connaissons.

rencontra les yeux.. attachés sur lui : le jeu des regards témoigne de la reconnaissance réciproque des amants : le vol est une preuve de la passion du duc, mais le regard fasciné de la princesse révèle aussi son intérêt.

et il pensa [qu'il n'était pas impossible [qu'elle eût vu ce [qu'il venait de faire]]]. » l'enchaînement des propositions (propositions subordonnées complétives et proposition subordonnée relative) et la forme négative témoigne de la sophistication de la langue et de la subtilité de l'expression des sentiments. Le duc fait aussi preuve de perspicacité et se sait découvert.

⇒ **Cette scène portée à la connaissance du lecteur de manière théâtrale est intense en émotions pour la princesse comme pour le lecteur. Que ce vol se passe sous les yeux de toute la cour exacerbe la tension dramatique.**

3 – La portée morale de l'extrait dans la dénonciation des passions (3^e et 4^e paragraphes)

Cette scène permet à la Mme de La Fayette de sonder les cœurs (par l'emploi du point de vue interne) et de condamner les troubles engendrés par les passions.

A) Le dilemme

L'intervention de la reine dauphine met la princesse devant un dilemme, celui de révéler ou non ce qui captait toute son attention. Le point de vue interne permet au lecteur de sonder l'âme de la princesse.

« Mme de Clèves **n'était pas peu embarrassée**. La raison voulait qu'elle demandât son portrait ; mais, **en le demandant publiquement, c'était apprendre à tout le monde les sentiments** que ce prince avait pour elle, et, **en le lui demandant en particulier, c'était quasi l'engager** à lui parler de sa passion. »

n'était pas peu embarrassée : la forme négative associée à l'adverbe « peu » joue le rôle d'une litote : on reconnaît là le langage précieux qui use de sophistication pour exprimer les émotions de la princesse.

La raison : son « embarras » vient du dilemme qui se présente à elle, si elle choisit la voie de la raison (le bon sens c'est-à-dire ce qui s'oppose à la passion, dans le langage précieux et classique, héritier de l'idéal courtois). La raison lui commande d'agir honnêtement, de dénoncer le vol et de demander la restitution du tableau.

en le demandant publiquement, c'était... / en le lui demandant en particulier, c'était... Les deux branches de l'alternative sont exprimées par un parallélisme de construction : gérondif (avec une valeur de condition = « si elle le demandait... ») + adverbe, présentatif (« c'était ») + verbe à l'infinitif.

- Dénoncer le larcin en public serait compromettre le duc, pas tant comme un voleur (action indigne d'un aristocrate dont personne ne le croirait capable), mais comme un amant fervent (pouvant commettre une mauvaise action au nom de l'amour). Mme de Clèves ne peut compromettre le duc ainsi devant la cour, ce serait aller à l'encontre de la bienséance et à la discrétion attendues d'une honnête femme.
- Le lui faire observer plus tard en privé, serait lui permettre de se déclarer, position indécente pour une femme mariée (ce serait outrager la fidélité due à son époux et encourager l'adultère)

Notons l'opposition entre l'adverbe « publiquement » et la locution « en particulier ».

⇒ Aucune des propositions n'est satisfaisante, ce qui est la définition du dilemme, le « mais » qui annonce l'alternative le suggère.

Au siècle classique, « l'honnête homme » ou « l'honnête femme » doit avoir un comportement mesuré, hérité des vertus courtoises : il sait se dominer, se régler sur la société mondaine avec laquelle il fraye.

B) Un silence coupable

La princesse prend finalement une décision qui va à l'encontre de son éducation.

« **Enfin elle jugea qu'il valait mieux** le lui laisser, et elle en fut **bien aise** de lui accorder une **faveur** qu'elle lui pouvait faire **sans qu'il sût même** qu'elle la lui faisait ».

Enfin : cet adverbe annonce la prise de décision de la princesse.

jugea, valait mieux : ces verbes de pensée et de jugement témoignent du point de vue interne (celui de la princesse) et de son intense réflexion.

bien aise : l'adjectif « aise » accompagné de l'adverbe intensif : « bien » suggère que la solution est satisfaisante pour la princesse car elle lui permet de faire le choix des sentiments contre la raison. Le vol flatte son amour propre et elle est satisfaite de ne pas le dénoncer. En effet, le duc a pris des risques pour elle, il s'est comporté comme un véritable adepte de la *fin'amor* (l'amour parfait) du Moyen Âge (capable de surmonter des obstacles pour prouver son amour).

faveur : lui laisser le tableau alors qu'elle est au courant du vol revient à lui faire un cadeau (synonyme de « faveur »), à lui donner une marque d'intérêt à peu de frais.

sans qu'il sût : la proposition souligne une nouvelle fois le secret, la dissimulation. A la cour, il faut avant tout ménager les apparences. Elle ne se doute pas que sa discrétion pourra être utilisée par le duc comme preuve d'intérêt.

La solution que trouve la princesse respecte le précepte latin que l'on retrouve dans l'idéal de l'honnête homme au XVII^e siècle : *Intus ut libet, foris ut moris est* (À l'intérieur, fais comme il te plaît, à l'extérieur, agis selon la coutume). Au XVII^e siècle, l'honnêteté constitue le soubassement d'une vie en société possible, sinon acceptable. Elle dénonce les débordements tout en affirmant que chacun reste libre de penser dans sa conscience, d'où ce décalage entre le jugement et la conduite (divergence assumée de manière domageable par la jeune femme).

Elle ne semble pas concevoir que son choix porte préjudice à son mari, propriétaire du portrait et qui possède des droits sur sa personne (le portrait est une représentation métaphorique de la personne). Se référer à l'amour courtois est là encore possible : laisser le portrait à l'amant rappelle le don des couleurs par la « dame » à son chevalier servant.

C) La complicité des amants

Monsieur de Nemours, conquérant sûr de lui, n'éprouve ni remords ni confusion : il passe à l'attaque et exploite le silence de Mme de Clèves pour sceller leur complicité.

« M. de Nemours, qui **remarquait** son embarras et qui en **devinait** quasi la cause, **s'approcha** d'elle et lui **dit tout bas** : — **Si vous avez vu** ce que j'ai **osé** faire, **ayez la bonté**, Madame, de **me laisser croire que vous l'ignorez** ; **je n'ose vous en demander davantage**. Et il **se retira** après ces paroles, et **n'attendit point** sa réponse. »

remarquait, devinait : Le duc lui aussi est mû par l'intuition. Il « devine » car l'amour rend clairvoyant.

s'approcha dit : M. de Nemours prend l'initiative de s'adresser à Mme de Clèves pour pousser son avantage. Notons que traditionnellement, c'est l'homme qui prend l'initiative et la femme qui est soumise.

tout bas : par le ton employé (« tout bas » : adverbe intensif + adverbe), il met Mme de Clèves dans la confidence.

Si vous avez vu : le duc tempère son assurance en employant une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de condition.

ayez la bonté : il agit en homme courtois et prononce une supplique soumise pour se faire absoudre (l'amant courtois est le vassal de sa dame). C'est aussi un recours à la grandeur d'âme de la princesse.

osé : implicitement, le duc admet que son action est audacieuse voire téméraire, qu'elle outrepassse ses droits. Il souligne en creux la force de ses sentiments qui l'a poussé à faire une folie.

me laisser croire que vous l'ignorez, je n'ose vous en demander davantage : dans ces deux propositions, le duc feint de faire appel à la discrétion de Mme de Clèves, mais c'est une façon de lui indiquer qu'il n'est pas dupe : il sait qu'elle a sciemment vu le vol et lui demande de faire semblant d'ignorer ce qu'il sait qu'elle a vu. (La formule « demander davantage » est ambiguë : il n'ose pas lui demander autre chose que son silence parce que c'est déjà pour lui une preuve d'intérêt).

se retira n'attendit point : les deux verbes d'action au passé simple (qui s'enchaînent) marquent la soudaineté du départ. Il peut avoir deux motifs qui se mêlent :

- Le duc se manifeste comme un amant respectueux, qui n'attend pas de réponse ;
- dans la continuité de son geste hardi, il se montre sûr de sa victoire.

⇒ **Cette scène permet à Mme de La Fayette de dénoncer le trouble dans lequel les passions jettent les amants. La princesse de Clèves a montré ici l'ambiguïté de ses sentiments, entre embarras et jouissance. De plus, le vol qu'elle a tenu secret la lie au duc et l'enferme un peu plus dans la passion.**

Conclusion (bilan et ouverture, éventuellement) :

Cette scène est remarquable par la subtilité de ses analyses psychologiques sur les sentiments amoureux, son récit dramatique et sa portée morale. Mme de La Fayette excelle à nous montrer les stratégies de la passion : les intentions et le geste de Nemours, son habileté à mettre la princesse de Clèves dans une situation embarrassante, les arrangements entre les bienséances et les sentiments intimes. Cette scène donnera plus tard l'occasion des premiers remords quand M. de Clèves cherchera le portrait dérobé. L'épisode se terminera par une plaisanterie pleine d'ironie tragique : le portrait a dû être volé par un amant de sa femme.